

Une gestion concertée des risques naturels

La prévention des risques

La mise en place des Plans de prévention des risques naturels, les études de risques, la prise en compte des normes parasismiques pour les constructions, la surveillance et le suivi des cyclones, sont autant d'outils permettant de prévenir et de limiter les effets des catastrophes naturelles.

■ Des territoires vulnérables

Martinique et Guadeloupe

- Ces départements sont fortement exposés aux risques naturels : séismes avec leurs effets induits potentiels (liquéfaction, tsunami, etc...), cyclones avec leurs conséquences (houle cyclonique, submersion marine...), inondations, éruptions volcaniques et mouvements de terrain.

Guyane

- Elle est également sensible aux risques naturels, soumise à des phénomènes particuliers dus à sa position géographique : instabilité du littoral et de son trait de côte « mouvant » (sédiments déversés au rythme du fleuve Amazone puis érodés par les très forts courants marins). Le climat équatorial et la forte pluviométrie sont les causes d'inondation et de fragilisation des sols notamment des collines.



Inondations fleuve Maroni
Guyane © DEAL Guyane



Crues de la Rivière des pluies - pluies liées au cyclone / Saint-Denis / La Réunion
© SPRINR DEAL Réunion

Réunion

- Les mouvements de terrains, les coulées boueuses et les inondations sont fréquents. Ils sont essentiellement liés à la combinaison de pluviométries exceptionnelles enregistrées sur l'île sur des sols dans l'ensemble poreux et friables.

Mayotte

- Tempêtes tropicales, secousses sismiques, feux de forêt, tsunamis menacent également Mayotte. L'île est régulièrement affectée par de fortes pluies générant glissements de terrain, inondations et coulées de boue.



Une gestion concertée des risques naturels

Le plan séisme Antilles

Les Antilles sont les territoires de France où le risque sismique est le plus fort. Ce plan séisme est un plan national qui a pour objectif de réduire le nombre de victimes en cas de séisme majeur.

■ Une mise en oeuvre concertée

- Travaux de construction ou de renforcement parasismique des bâtiments publics prioritaires : établissements scolaires, gestion de crise, logement social...
- Opérations d'information et de sensibilisation destinées à développer la culture du risque.
- Actions de formation des professionnels de la construction au génie parasismique.
- Études visant à améliorer la connaissance du risque et sa prise en compte dans l'aménagement du territoire.



Quartier Soleil Levant
Le François – Martinique
© DEAL Martinique



Prise en compte du risque sismique
Guadeloupe
© DEAL



Mouvement de terrain à Soleil Levant
(commune du François) - Martinique
© DEAL Martinique

■ Une gestion concertée des risques naturels



1 - Lahar, rivière du Prêcheur – Martinique © DEAL Martinique / 2 - Construction - Prise en compte du risque sismique - Guadeloupe © DEAL / 3 - Crues de la Rivières des pluies suite à fortes pluies liées au cyclone - Saint-Denis - La Réunion © SPRINR DEAL Réunion / 4 - Inondations - Guyane © DEAL Guyane / 5 - Glissement de terrain sur le Mont Baduel - Guyane © DEAL Guyane / 6 - Coulée de lave du Piton de la Fournaise dans l'océan indien / Le Brulé - La Réunion © R.Bouhet (pour DEAL Réunion) / 7 - Endiguements de la Rivière Saint Denis - Saint-Denis de la Réunion © J.Cadudal / 8 - Construction - Prise en compte du risque sismique - Guadeloupe © DEAL / 9 - Eglise des Saintes - Guadeloupe © BRGM / 10 - Effondrement de la chaussée suite à des intempéries - Guyane © DEAL Guyane / 11 - Coulée de lave du Piton de la Fournaise dans l'océan indien - Le Brulé - La Réunion © R.Bouhet (pour DEAL Réunion) / 12 - Terre de Bas Guadeloupe © BRGM / 13 - Inondations fleuve Maroni - Guyane © DEAL Guyane